

NANÇAY



DÉFILÉ LORS DE LA FÊTE DE
L'AUTOMNE



DÉFILÉ DES POILUS



ETAT CIVIL DE L'ANNÉE

ILS SONT NÉS

Loucas FONT le 23 janvier à Romorantin-Lanthenay
Claire FOURMY le 26 mars à Saint Doulchard
Paul PROENCA le 22 mai à Saint-Doulchard
Alexis PRAT le 04 août à Saint Doulchard
Nedim OZTURK le 19 octobre à Vierzon
Charlotte JOUSSELIN le 02 novembre à Vierzon

ILS SE SONT MARIÉS

Romain BEDU et Marie DESMADRILLE le 24 février
Bruno DAOUT et Adelaida BLANCO IGLESIAS le 05 mai
Laurent SARASIN et Ghislaine DUCOUT le 16 juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS

René GALTIER le 20 janvier à Nançay
Yvonne BRASSEUR le 15 février à Nançay
Jean FABER le 19 février à Bourges
Marcelle OGER le 22 février à Bourges
Georges MAZUELLE le 24 avril à Vierzon
Gilbert BRIANT le 05 mai à Nançay
Monique MURAT le 1er août à Nançay
Consuelo CHAUSSE le 1er août à Vierzon
Paul BENOIT le 12 août à Saint-Avertin
Andrée BESSARD le 31 août à Vierzon
Paulette GÉANT le 02 septembre à Bourges
Guy PIQUOIS de MONTENAY le 17 novembre à Nançay
Gérard VANNIER le 03 décembre à Vierzon.

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Plusieurs services sont à votre disposition

FACILAVIE 7, rue de l'Île d'Or 18020 Bourges site internet : www.facilavie.eu
Responsable secteur Corinne LETORT au 02 48 23 06 77
Contact : tél. 02 48 23 06 70 courriel : facilavie@orange.fr

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) à Bourges
Site internet : www.fede18.admr.org
Contact : tél. : 02 48 24 03 07

PRÉSENCE VERTE 18, 7, rue de l'Île d'Or à Bourges
site internet : www.presence-verte-18-bourges.com
Contact : tél. 02 48 23 06 82 courriel : pv18@presenceverte.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE
3, rue Claude Chevalier 18100 Vierzon
Responsable secteur (assistante sociale) : Madame CHARRIER
Tél. : 02 18 15 73 00

LE MOT DU MAIRE

*Le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous
le vendredi 11 janvier 2019 à partir de 19 heures à la salle polyvalente
pour vous présenter nos vœux.*

*Que cette nouvelle année 2019 soit pour vous et vos proches synonyme de paix,
de sérénité et de bonne santé,
mais aussi remplie de moments forts et passionnants.*

Principales réalisations de l'année 2018

Mise en œuvre de la troisième tranche de travaux du programme d'accessibilité de l'espace public au niveau de la salle polyvalente.

Deuxième tranche de rénovation de l'ancien logement de la mairie par la réfection de l'électricité et la création de sanitaire PMR (Personne à Mobilité réduite).

De nombreux travaux d'entretien et de restauration de notre patrimoine foncier ont été réalisés par nos agents techniques : rénovation de deux logements communaux de l'hospice, réhabilitation de deux tronçons d'eaux pluviales routes de Salbris et Vierzon et réfection complète des conduites d'évacuation d'eau de la zone du lavoir vers le Colonet.

Projets pour l'année 2019

La poursuite du programme d'accessibilité de l'espace public se fera par la mise en œuvre de la quatrième tranche de travaux dédiée au réaménagement des toilettes publiques et à l'accès de l'Église.

Le chantier de reconstruction de la station d'épuration de type boues activées d'une capacité de traitement de 1300 équivalents habitants va enfin démarrer au premier trimestre. La nouvelle construction se situera sur la parcelle englobant l'actuelle station d'épuration, suffisamment grande pour permettre l'implantation des ouvrages tout en maintenant une continuité de service le temps des travaux.

Le conseil municipal remercie chaleureusement toutes les personnes bénévoles, les commerçants et les associations qui ont participé à la préparation et à la réalisation des décors de Noël.

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année.

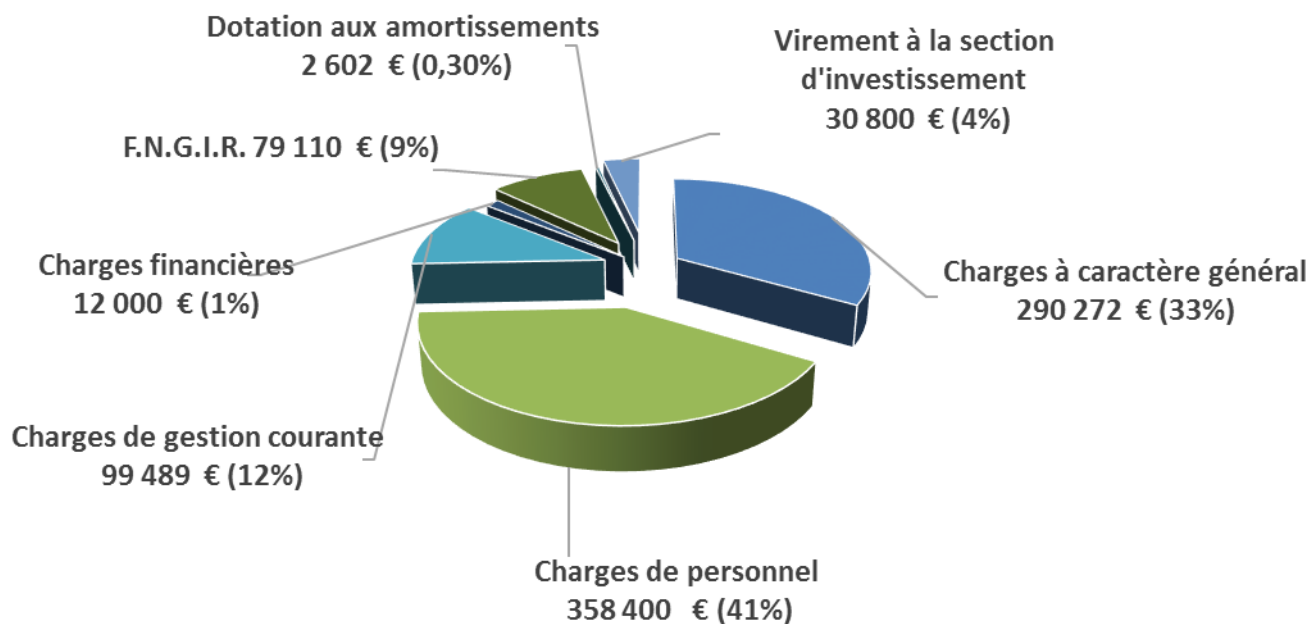
Très cordialement

Jacques Prévost.

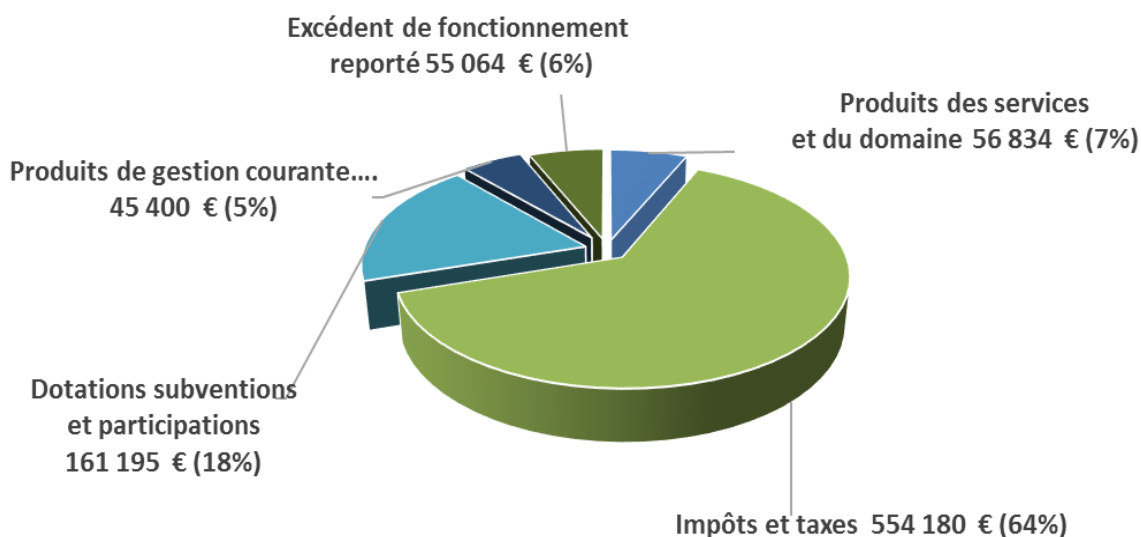
BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses en €	
Charges à caractère général	290 272
Charges de personnel	358 400
Charges de gestion courante	99 489
Charges financières	12 000
F.N.G.I.R.	79 110
Dotation aux amortissements	2 602
Virement à la section d'investissement	30 800
Total	872 673



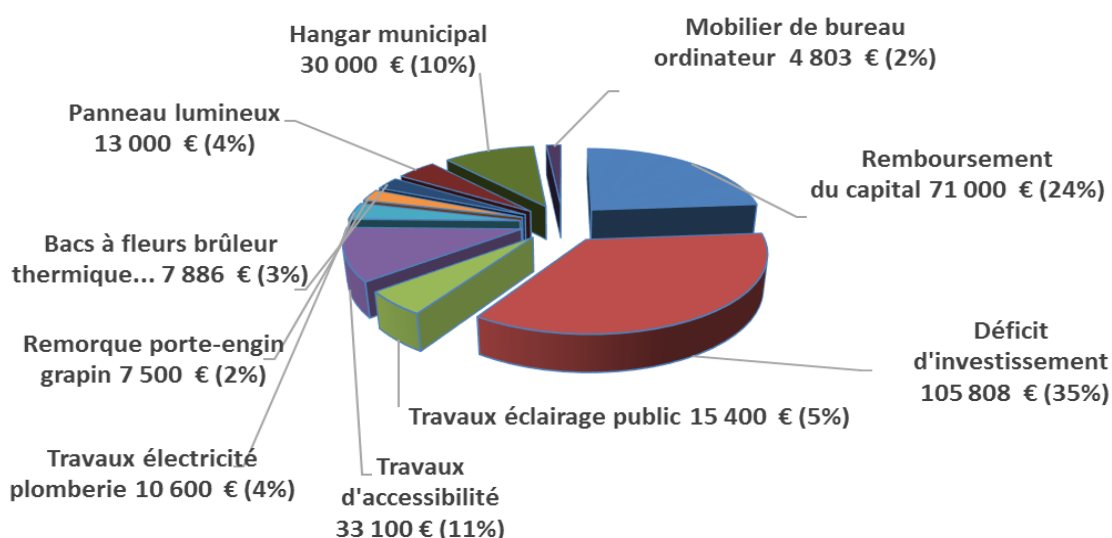
Recettes en €	
Produits des services et du domaine	56 834
Impôts et taxes	554 180
Dotations, subventions et participations	161 195
Produits de gestion courante, produits exceptionnels	45 400
Excédent de fonctionnement reporté	55 064
Total	872 673



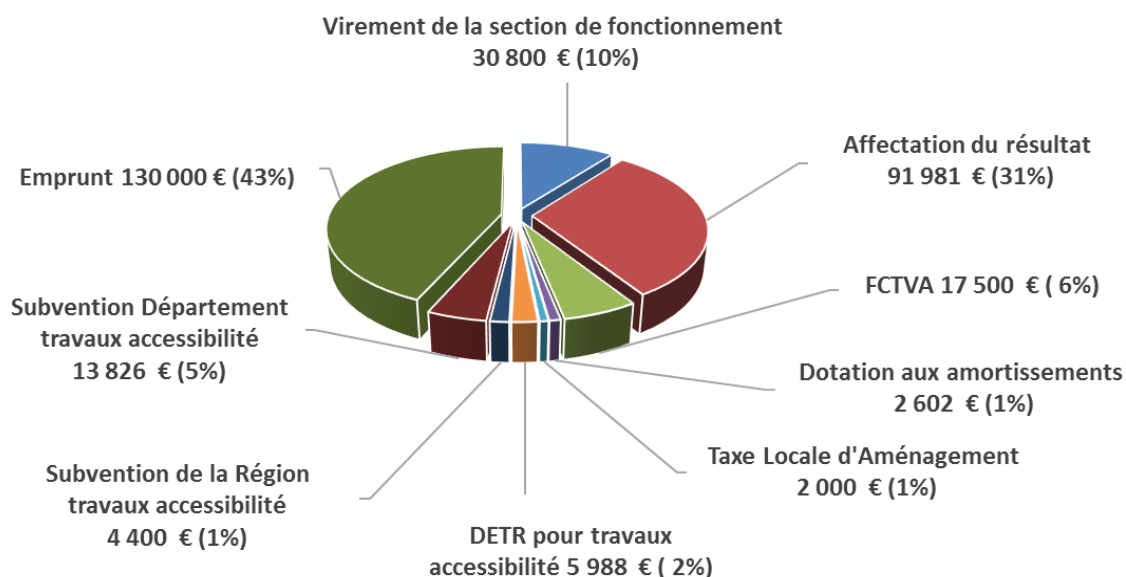
BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses en €	
Remboursement du capital	71 000
Déficit d'investissement	105 808
Travaux d'éclairage public	15 400
Travaux d'accessibilité	33 100
Travaux d'électricité, plomberie	10 600
Remorque, porte-engin, grapin	7 500
Bacs à fleurs, brûleur thermique...	7 886
Panneau lumineux	13 000
Hangar municipal	30 000
Mobilier de bureau, ordinateur	4 803
TOTAL	299 097



Recettes en €	
Virement de la section de fonctionnement	30 800
Affectation du résultat	91 981
F.C.T.V.A.	17 500
Dotation aux amortissements	2 602
Taxe locale d'aménagement	2 000
DETR pour travaux accessibilité	5 988
Subvention Région travaux accessibilité	4 400
Subvention du Département travaux accessibilité	13 826
Emprunt	130 000
TOTAL	299 097



CITOYENNETÉ

Dommmages causés par des arbres sur la voie publique

Lorsque des racines d'arbres dégradent la voie publique, le Maire peut dresser un procès-verbal de contravention et le transmettre à la juridiction compétente pour la répression des infractions à la police de la conservation du domaine public routier (art. L. 116-1, code de la voie routière). Rappelons que lorsqu'un dommage a été causé à la voie communale, la Commune est fondée à en demander réparation au propriétaire (art. 1240 à 1242, code civil).

Note : Le Maire fonde son action sur l'article R. 116-2-5° du code de la voirie routière qui prévoit que « seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui : (...) 5° En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître les arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ».

Rappel : Le Maire peut également, dans le cadre de ses pouvoirs de police (art. L. 2212-2, CGCT), imposer aux propriétaires l'élagage de leurs plantations. Le cas échéant il peut faire usage du pouvoir d'exécution d'office (art. L. 2212-2-2, CGCT). Dans ce cas, le Maire doit au préalable mettre en demeure le propriétaire. Si celle-ci est restée sans réponse, il peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage ; les frais d'élagage sont mis à la charge du propriétaire. Attention : le Maire peut prescrire l'abattage des arbres s'ils présentent un danger grave et imminent (art. L. 2212-4, CGCT).

Stationnement abusif

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire doit prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les troubles inhérents au stationnement illicite de véhicules, en fonction de la configuration des lieux et de la gêne occasionnée (art. L. 2212-1 et suivants, CGCT).

Rappelons qu'il peut intervenir sur le fondement de ses pouvoirs de police administrative générale, qui comprennent notamment « tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques » (art. L. 2212-2, CGCT).

Le Maire peut également se fonder sur l'article R. 417-10 du code de la route qui réprime le stationnement gênant la circulation publique : il s'agit du stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou les accotements réservés à la circulation des piétons ainsi que le stationnement devant les entrées carrossables des immeubles riverains.

Cimetière : Rappel

Les pots et les vases ne doivent pas être jetés par-dessus le mur du cimetière. Des conteneurs sont à votre disposition à l'entrée.

Les pots en verre sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet aux points d'apports volontaires.

GENDARMERIE

DÉMARCHAGES À DOMICILE

N'hésitez pas à solliciter les gendarmes référents pour votre commune en cas d'interrogations.

En cette période de fin d'année qui débute, vous pouvez être sollicités par des agents de différents corps de métiers comme les postiers, les pompiers, les éboueurs ou encore des représentants d'associations pour la vente de calendriers.

Et de petits malins en profitent, attention aux faux démarcheurs !

Si certaines catégories bénéficient d'autorisations pour les démarchages ou vente de calendriers, d'autres opèrent en toute illégalité et n'hésitent pas à utiliser une fausse qualité d'agent EDF, d'agent de La Poste, éboueur, voire même de policier ou de gendarme.

Leur objectif peut être multiple : escroquer une personne vulnérable en lui vendant un service ou un bien dont elle n'a pas besoin, voler par ruse une personne vulnérable à son domicile en détournant son attention, ou encore repérer votre habitation en vue d'un cambriolage possible.

Comment se protéger ?

- Ne les laissez pas rentrer dans votre domicile (même s'il fait froid dehors), laissez ces personnes à l'extérieur et restez vous-même sur le seuil de votre habitation pour les empêcher d'entrer.
- Ne vous fiez pas à leur tenue ; ils ont pu récupérer un uniforme ou un vêtement professionnel. Vérifiez en revanche qu'ils détiennent une autorisation de démarchage et une carte professionnelle justifiant leur qualité. Les véritables agents EDF ou de La Poste - et encore plus les Gendarmes et Policiers - détiennent ce type de carte professionnelle.
- vous connaissez bien votre facteur : si vous voyez un autre postier sonner à votre porte pour vendre un calendrier, demandez-vous si vous avez affaire à la bonne personne
- un reçu doit vous être fourni en plus du calendrier notamment pour les pompiers
- lorsque vous vous éloignez de la porte, laissez un loquet ou un entre bailleur pour éviter que la personne ou son complice ne pénètre chez vous à votre insu. A défaut, laissez la porte fermée le temps de vous absenter pour aller chercher de la monnaie
- ne donnez aucune information aux démarcheurs sur votre mode de vie (je vis seul ou je m'absente tous les week-end par exemple)
- attention, les faux vendeurs peuvent même envoyer des enfants pour vous attendrir !

Quel réflexe face à cette situation ?

- Signaler tout fait de démarchage à votre domicile ou dans votre quartier en **composant le 17** s'il est en cours ou récent, ou en contactant directement la brigade ou votre gendarme correspondant si vous l'apprenez à posteriori.
- Notez si possible l'immatriculation du véhicule utilisé, et précisez si possible la description des auteurs.

La sécurité est l'affaire de tous.

La brigade de gendarmerie de Neuvy-sur-Barangeon.

CENTRE DE LOISIRS 2018

NANÇAY-NEUVY

Le Centre de Loisirs fût une belle réussite en accueillant de nombreux enfants des deux Communes , mais aussi de Communes voisines . La compétence et l'investissement des animateurs (avec une équipe composée d'une directrice, 3 animateurs BAFA, 1 stagiaire BAFA. , qui ont parfaitement encadré les différentes activités et sorties préparées selon des semaines thèmes qui avaient été prédéfinies ne sont pas étrangers à cette réussite.

Tout au long du centre, l'équipe a œuvré pour permettre à vos enfants de profiter pleinement de leurs vacances en toute sécurité.



à

Différent thèmes du Centre ont été abordés :

1^{ère} semaine : les petits débrouillards

2^{ème} semaine : enfants du monde

3^{ème} semaine : mythes et légendes



Tous les jeux et animations ont ravi les enfants durant leurs vacances.

L'équipe d'animateurs a permis à nos petits vacanciers de profiter d'activités extérieures au Centre, notamment : sortie Center Parc, les mini camps, sortie au château de Cheverny, Pinocchio parc.



De quoi envisager l'avenir et l'été 2019 avec sérénité et impatience.

Nous espérons vous revoir tous l'année prochaine, Petits et Grands vacanciers.

GARDERIE

Comme chaque année, les enfants de la garderie avec l'aide de leurs animatrices, Davina et Corinne, ont réalisé pour Noël chacun un calendrier de l'avent. D'autres activités sont prévues tout au long de l'année selon les saisons (carnaval, Pâques, Halloween...)



DU NOUVEAU À NANÇAY

La boutique JM PAYSAGES, 3 rue du Champ de Foire



Pensées, cyclamens, asters, véroniques, chrysanthèmes, compositions florales vous attendent à la boutique ainsi que terre, paillage pour vos futures plantations.

Ouvert du mercredi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h . Tél. 02 48 51 19 39



JM PAYSAGES
SARL

VACCINATIONS RECOMMANDÉES PAR L'ARS

Le meilleur moyen de prévention de la rougeole est la vaccination.

L'épidémie de rougeole du début de l'année 2018 a mis en évidence l'existence de groupes de population non protégés (non vaccinés ou insuffisamment vaccinés), et de nouveaux foyers de rougeole sont apparus en Ile de France.

Aussi, j'attire à nouveau votre attention sur les recommandations vaccinales :

- vaccination par le vaccin trivalent (rubéole, oreillons, rougeole) obligatoire pour tous les enfants nés depuis le 01/01/2018
- rattrapage des sujets réceptifs (adolescents et jeunes adultes nés depuis 1980),
- ainsi que l'importance d'une bonne protection vaccinale des personnels de santé et intervenant auprès de la petite enfance et des femmes enceintes. Je vous invite à vous rapprocher de vos services de médecine de prévention et de vos médecins responsables de service pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces recommandations.



Pour toute question relative à la rougeole, vous pouvez vous adresser à la plateforme régionale de l'ARS : 02 38 77 32 10 ars45-alerte@ars.sante.fr.

SÉCHERESSE

Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les maisons fissurées a été faite auprès de la Préfecture.

Si vous êtes concernés, faites parvenir un courrier en mairie pour vous inscrire.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (Rappel)

Carte Nationale d'Identité, Passeport : Les dossiers ne sont plus traités en mairie de Nançay, il faut s'adresser dans l'une des 12 mairies du Département habilitées. Pour tout voyage à l'étranger, veuillez-vous renseigner sur la validité de votre carte en fonction de votre destination.

Cartes grises et permis de conduire : Les demandes sont à faire en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/>

**PROBLÈME DE DISTRIBUTION DE COURRIER :
IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE FAIRE UNE RÉCLAMATION AU 3631.**

FLEURISSEMENT

PALMARÈS 2018

Maisons avec jardin très fleuri visible de la voie publique :

Encouragé : M. Claude ROBIN

Maisons avec jardin fleuri dans un décor arboré (plusieurs arbres, arbustes et gazon) très visible de la voie publique :

13^{ème} prix ex aequo : Mme Ginette LEDOUX

30^{ème} prix : Mme Anne-Marie CABOS

Félicités : Mme Odette AUGER, M. Patrick GIRARD, Mme Maggy ORIARD

Encouragées : Mme Bernadette GAUCHER, Mme Jeannine MADELEINE



Maisons sans jardin, avec fenêtres, balcons ou murs (façade ou pignon) fleuris visibles de la voie publique :

22^{ème} prix : Mme Jacqueline DÉZÉLUS

Autres commerces : artisans, bureaux, établissements industriels (accessibles au public)

8^{ème} prix : M. Bernard PATRIGEON

Office de Tourisme :

1^{er} prix : Office de Tourisme des Villages de la Forêt

Dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, notre Commune a obtenu sa 1^{ère} fleur en 2016 lors de la visite du jury régional. Nous avons pour objectif de poursuivre l'embellissement de notre village qui sera visité en 2019. Ce cadre de vie peut être aussi l'œuvre de tous les citoyens.

Nous vous invitons à être solidaire avec nous, à fleurir et à embellir votre espace personnel.

NOS ARTIFICIERS

Les plus beaux bouquets nous ont émerveillés....

Félicitations et merci à nos artificiers pour la qualité du spectacle du feu d'artifice tiré sur notre Commune.



Après les communes, Zéro Pesticide pour les jardiniers amateurs



Dès le 1^{er} janvier 2019, les insecticides, herbicides et fongicides ne seront plus en vente dans les jardinerie pour les particuliers. Il sera également interdit d'en détenir chez soi !

Mais ne vous en débarrassez pas n'importe où. Les pesticides sont des produits extrêmement volatiles, ils s'infiltrant dans les sols, voyagent dans l'air et l'eau. Leur présence dans notre environnement représente un danger pour notre santé ainsi que la vie des autres organismes vivants dans la nature.

Où jeter mes boîtes de pesticides ?

Les déchetteries sont les seuls endroits qui possèdent des conteneurs sécurisés et qui les achemineront vers des filières de tri adéquates.

Les autres produits encore sur le marché sont-ils aussi efficaces ?

Les produits encore commercialisables sont ceux autorisés en agriculture biologique. Néanmoins ils n'en sont pas moins des produits qui détruisent le vivant. Il faut donc toujours porter un équipement spécial (combinaison, gants et masque) et respecter leur règle d'utilisation. Il est bien sûr interdit de les utiliser à moins de cinq mètres d'un cours d'eau et par temps venteux.



Pour apprendre à s'en passer, consulter la rubrique de Gilles Vincent sur le site internet des Villages de la forêt !

Le financement de l'opération Objectif Zéro Pesticide a été rendu possible par le Syndicat Mixte du Pays de Vierzon, grâce à des fonds LEADER et à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

GÎTE DES PINS

Proche de la forêt, des chemins de randonnée, d'un étang, le gîte indépendant et confortable est situé à 800 m du bourg.

Capacité modulable : 6/8 personnes avec accès PMR, 3 chambres (2 lits 140, 2 lits 90), séjour (1 clic-clac), téléviseur, cuisine équipée avec lave-vaisselle, WC indépendant, salle de bain (lave-linge), mobilier de jardin, parking, terrain privatif clos.



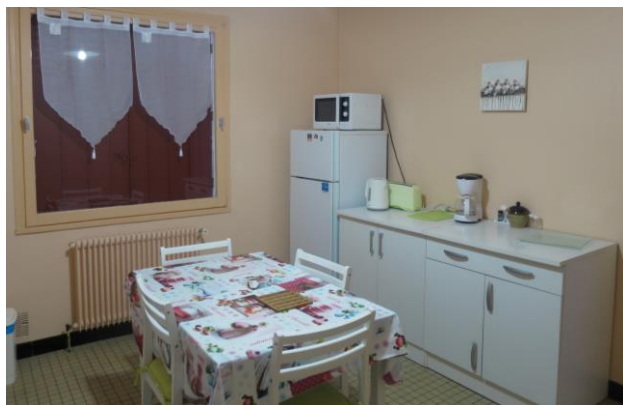
Tarifs : pour 4 personnes

Location semaine : 350 € ou 400 € avec chauffage, week-end : 130 € et 150 € avec chauffage, location à la nuit : 60 € et 70 € avec chauffage, extension de séjour : 50 € par jour et 60 € avec chauffage.

A ces tarifs s'ajoute la taxe de séjour dont le montant sera revu au 1^{er} janvier 2019.

Pour l'ensemble des tarifs :

10 € par personne supplémentaire.



Options : ménage : 60 €, location housse de couette, drap housse et taies : 15 € par lit

Pour la réservation s'adresser en mairie au 02 48 51 81 35

SCULPT'EN SOLOGNE



Sculpture
monumentale
contemporaine

Sculpt'

EN SOLOGNE

Biennale de Sologne

L'inauguration de l'œuvre Aquitech offerte à la Commune par l'artiste Alain HUTH, réalisée avec la contribution des élèves de Lycée professionnel a eu lieu le 30 octobre 2018.

DES GALERIES D'ART RAYONNENT DANS NOTRE VILLAGE...

ART'S & DECO



Rémi MAILLARD, Maître-Laqueur, titulaire de nombreux prix et distinctions- nationaux et internationaux- est, depuis un an, labellisé E.P.V. (Entreprise du Patrimoine Vivant) par le Ministère de l'Economie et des Finances : une reconnaissance d'excellence, d'un savoir-faire ancestral, faisant perdurer les techniques traditionnelles, rares, de la laque - à découvrir à Nancay, Galerie Art's & Déco -.



L'ATELIER DE LA FADETTE, Bernard PATRIGEON

Bernard PATRIGEON nous fait découvrir et partager sa passion pour la peinture, la sculpture et ses créations.



GALERIE CAPAZZA

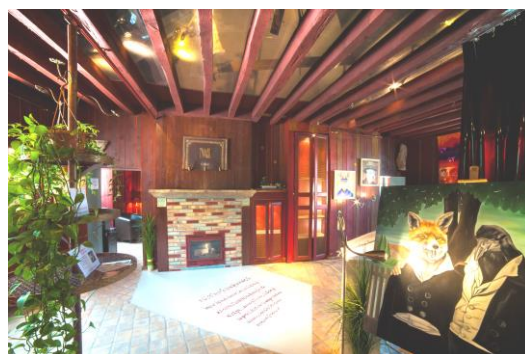
Sophie et Gérard CAPAZZA, Laura CAPAZZA-DURAND et Denis DURAND



Chaque année une programmation exceptionnelle d'art contemporain nous est proposée dans ce lieu remarquable.

OFFICE DE TOURISME

Un lieu dédié aux artistes pour l'exposition de leurs œuvres est ouvert toute l'année.



TRAVAUX

● ACCESSIBILITÉ AD'AP

Conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmé, validé le 18 janvier 2016 par la D.D.T. du Cher, les travaux de mise en conformité des bâtiments communaux ont été réalisés au cours de l'année 2018 :

Salle polyvalente :

- réaménagement des sanitaires hommes et femmes, avec la création d'un sanitaire PMR (travaux de maçonnerie, gros œuvre, menuiserie, plâtrerie, carrelage, faïence, chauffage et plomberie),
- réaménagement de la place de stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite).

NB : La rampe d'accessibilité actuelle, conforme à la réglementation, n'a pas été modifiée.

Le montant total des travaux s'élève à **27 528.04 € H.T.**, et a été subventionné par une D.E.T.R. de 30% et par le Conseil Départemental pour également 30 %.



● RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Le lavoir

Les conduites qui sont à proximité du lavoir étant bouchées ; des tuyauteries neuves ont été installées.

La zone de vidange du lavoir a été refaite.

Le pourtour du bassin pour sécuriser l'accès des visiteurs reste à réaliser.



Remblaiement du chemin rural de Sanges



Reconsolidation des dalles d'une Chapelle de l'église



LES INFOS

DE NOS ASSOCIATIONS

CLUB DES AÎNÉS RURAUX

Durant la période estivale, le club a organisé plusieurs activités.
Visite et déjeuner au Sénat dans les jardins du Luxembourg.
Tout le monde était enchanté de cette journée.



Les moules frites et le repas d'été au terrain de boules ont remporté un vif succès.
Une quarantaine de participants étaient là.



En octobre une sortie en covoiturage, en liaison avec Neuvy s/Barangeon, au cabaret de Mehun s/Yèvre a bien plu aux personnes présentes.



Nous terminons l'année par le repas de Noël le **12 décembre 2018**
Venez nous rejoindre pour une nouvelle année de rencontres qui débutera par la galette des rois
le **9 janvier**, l'assemblée générale le **30 janvier**, les crêpes le **13 février**. repas moules frites le **jeudi 4 juillet**, repas de Noël le mercredi **18 décembre**.

LA FORÊT EN CAMAÏEU

Nous sommes une association
intercommunale de peinture.

Nous nous initions à la peinture acrylique,
huile, pastel, encre de chine, peinture sur
tissus ...

Nous sommes aidées pour cela par une
intervenante diplômée.



Cours les lundis à la salle « Aublet » à
Vouzeron (sauf vacances scolaires)

Deux groupes :

- 1^{er} groupe : de 14 h à 14 h 45 sans intervenante et de 14 h 45 à 16 h 45 avec intervenante.
- 2^{ème} groupe : de 17 h 15 à 19 h 15 sans intervenante et de 19 h 15 à 20 h avec intervenante.

Renseignements :

Mme Jacqueline COURCELLES : 02 48 51 68 65

Mme Evelyne DRILLAUD : 02 48 51 82 89

nous vous invitons à venir nous rencontrer et faire un essai gratuit.

LA FORÊT AU DIAPASON



Après les marchés de Noël à Nançay, puis à Neuvy, nous nous sommes produits dans l'église de Nançay, le 27 janvier, avec la chorale des Gouets de Theillay ; le 13 mai, nous avons chanté au Domaine de Croix et le 13 juin, au château de la Verrerie, à Oizon. Depuis septembre, notre chef de chœur, Kevin TEILLIER remplace Miriam GIRARDEAU appelée à d'autres occupations.

Nous accueillons toujours toute nouvelle ou tout nouveau choriste, sachant qu'il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, l'envie de se distraire en chantant étant notre seul but.

L C A

Notre association va fêter ses 40 ans.

C'est toujours avec plaisir que nous organisons chaque année, diverses manifestations. La fête de l'automne 2018 fût une belle réussite (malgré l'absence en dernière minute de 5 exposants). Nous remercions chaleureusement les associations ANA, AVAN, le club d'aéromodélisme de Méreau ainsi que M. SAVIGNY et M. GALOPIN pour leur participation.

Toute l'équipe de LCA vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

La présidente

La compagnie Bélouga



CICLIC - Mémoire filmée



Fête de l'automne

CALENDRIER 2019		
JANVIER	5	Assemblée Générale
FEVRIER	10	Théâtre
MARS	3	Thé dansant
AVRIL	22	Concours de pêche
MAI	12	Balade à énigmes
JUIN	15	Gospel
OCTOBRE	13	Fête de l'automne
NOVEMBRE	3	Cabaret
NOVEMBRE	24	Repas dansant
DECEMBRE	7	Concours de tarot



Olivier le magicien
Passe Muraille



Corbillard 1900 - restauré

Lors du défilé, par respect pour ces personnes, Patrick porte le képi de M. DIARD et la veste de M. LEROY. Ce corbillard a été sauvegardé par M. BARACHET qui aurait tant aimé le voir restauré.



A.N.A

Dans quelques semaines, l'année 2018 ne sera plus que des souvenirs très agréables, partagés avec vous...

En mars, randonnée pédestre avec l'A.N.N.R., le Carnaval de Printemps avec les écoliers de Nançay.

En avril, Le Marché Gourmand à la Maison de l'Eau à Neuvy

S/Barangeon, le concours Modèle et Allure à Poulaines avec la Mule, le Mulet et des Ânes, la Rando'Ânes, le Marché à la Ferme des Oliviers à Vierzon.

En mai, la Fête du Bois à Méry es Bois, la journée Champêtre au Prieuré de Champfrost, la Brocante-Braderie à Vignoux sur Barangeon.

En juin, Les Berriauds fêtent le Bois à Vierzon, une journée Anim'moteur à l'IME de Sologne à Nançay, la Fête de l'été à l'EHPAD André Maginot de Neuvy S/Barangeon,

En Août, La Fête de la Moisson à Villeneuve S/Cher et **la 11ème fête de l'Âne à Nançay.**

En Septembre, BERDIGNE BERDOGNE à Selles Saint Denis, les Portes Ouvertes à la Station de Radioastronomie de Nançay.

En octobre, La 28ème Fête de l'Automne à Nançay.

En novembre, Le défilé des Poilus en uniforme, les Portes Ouvertes aux Sablés de Nançay.

Chaque mois, les ânes ont rendez-vous dans deux institutions de Vierzon pour des activités de contact et de balades auprès d'un public d'enfants et d'adultes handicapés. Que dire de votre participation à la plantation et la récolte des PATAT'ANES, des Citrouilles, Potimarrons, Courgettes... que du plaisir. Merci.

L'Assemblée Générale aura lieu le **samedi 19 janvier 2019**, nous vous ferons part à cette occasion des projets.

Comme chaque année, la Rando'Ânes est prévue le Lundi de Pâques.

La 12ème Fête de l'Âne sera organisée **le dimanche 18 août 2019.**

Dans l'attente de vous revoir, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année avec votre famille et/ou vos amis.

Le Président Régis GARNIER.

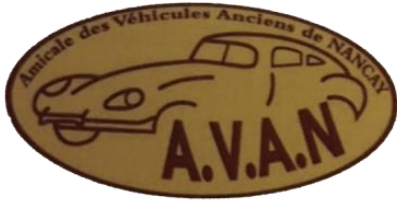


Fête de l'Âne 2018



Randonnée à Brinon sur Sauldre

A.V.A.N.



Les activités de l'Amicale du 2^{ème} semestre :



Assemblée Générale 9 juillet



Sortie Automne du 21 octobre



Portes ouvertes aux Sablés de Nançay,
les 9, 10 et 11 novembre



Sortie cartographique nocturne le 24 novembre 2018

Le calendrier de l'AVAN pour 2019

- 16 mars : sortie cartographique de Printemps
- 28 avril : Marché aux Fleurs - Exposition de véhicules anciens
- 18 et 19 mai : Sortie sur 2 jours
- 10 juin : sortie pique-nique
- 8 juillet : assemblée générale
- 20 octobre : sortie d'automne
- 9-10-11 novembre : exposition de véhicules aux Portes Ouvertes des Sablés de Nançay
- 23 novembre : Sortie cartographique nocturne

Vous êtes intéressés, merci de contacter le Président, Monsieur Jean-Philippe ROUSSEL
Tél. : 02.48.51.82.10

Mail : avan.nancay@orange.fr

L'AVAN vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

GYM - COUNTRY



En rythme avec la section danse country,
Nançay Country Dancers (NCD)

L'association Gym County Nançay compte une quarantaine d'adhérents, répartie comme suit

- * Une dizaine d'adhérents pour la section Gym
- * Une trentaine d'adhérents pour la section country

Venez découvrir la danse country :

Nous avons différents niveaux de cours de danses country et Style catalan.

Les cours sont réalisés par Véronique à la salle polyvalente de Nançay

Niveau débutant : Lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Niveau Novice et Intermédiaire : Lundi de 19 h 45 à 20 h 45

Pour les nouveaux adhérents, un cours gratuit est offert.

Tarif : 65 € pour un cours et 95 € pour 2 cours

Contact : Philippe RAGOBERT 02 48 51 82 93 - Danielle LOVATO 02 48 51 81 20

Les manifestations à venir

Bal Country à Nançay : **samedi 6 avril 2019**

Fête de la musique : **vendredi 21 juin 2019**, à cette occasion, nous recherchons

des joueurs de musique (tout instrument transportable) et **chanteurs** afin de former un groupe de « musiciens Saltimbanques ».

Merci de prendre contact avec Philippe RAGOBERT au 02 48 51 82 93.

Informations section gymnastique volontaire

Les cours sont dirigés par Chantal DEBAUT, notre animatrice depuis 20 ans, chaque mardi de 18 h 30 à 19 h 30.

Cotisation annuelle : 70 €, nous vous accueillerons à tout moment de l'année.

Pour la découverte de l'activité gym, le premier cours vous est offert.

Pour tous renseignements complémentaires gym :

Geneviève BOURDON au 02 48 51 83 55.

Composition du Bureau

Président : M. Philippe RAGOBERT

Vice-présidente : Mme Geneviève BOURDON

Trésorière : Mme Marie-Claude LEFRANÇOIS

Trésorière adjointe : Mme Djamila DEKIOUK VIGINIER

Secrétaire : Mme Danielle LOVATO

Secrétaire adjointe : Mme Anne-Marie CABOS.



ASSOCIATION SCOLAIRE NANVY

L'association NANVY (l'école de Nançay et de Neuvy sur Barangeon) vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau se compose d'une Présidente Mme Anne COUDURIER, d'un Co-Président Mr Damien BOUQUIN, d'une secrétaire Mme Audrey LOEGEL, d'une Co-secrétaire Mme Laura CAPAZZA-DURAND, d'une trésorière, Mme Corinne PIERRY et d'une Co-trésorière, Mme Céline EGLY.

Les parents d'élèves qui seraient intéressés peuvent nous rejoindre en tant que membres actifs.

Pour le début d'année 2019, nous organisons une rencontre le 5 janvier 2019 à 15h à l'EHPAD de MAGINOT pour déguster la galette des rois avec nos aînés. Des jeux et des activités seront proposés aux petits et grands.

Nous continuerons par l'organisation d'un concours de belote le 9 février à Neuvy-sur-Barangeon.

Nous clôturerons l'hiver par le célèbre carnaval de Nançay et sa vente de crêpes !

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2019.

asso.nanvy@gmail.com

AMICALE DES CHASSEURS

L'Amicale des Chasseurs de Nançay a pour priorité la sécurité de tous, promeneurs et chasseurs.



U.S.N. BOULES



La saison 2018 est terminée avec bilan mitigé, moins de joueurs lors des rencontres, même constat dans les villages environnants, qui est dû à la conjoncture actuelle, moins de pouvoir d'achat. En ce qui concerne la prochaine saison, nous avons décidé de faire 6 rencontres le dimanche après-midi, et 3 rencontres en nocturne le samedi soir en espérant avoir du monde de notre village pour nous soutenir. Je remercie tous les bénévoles pour leurs participations pour la bonne marche des concours .

Concours 2019 :

Les dimanches 21 avril, 12 mai, 2 juin, 23 juin, 8 septembre, 29 septembre ,

Les samedis en nocturne : 20 juillet, 10 août, 24 août.

NANÇAY NATURE RANDONNÉE

Le **2 septembre** a eu lieu la sortie des adhérents, la visite débutait le matin par une randonnée pédestre de 5 km autour du village très fleuri de Veuil, dans l'Indre, avec un point de vue exceptionnel sur le château de Valençay. Cette journée s'est poursuivie par un repas au restaurant la Foulquetière et d'une promenade l'après-midi à bord du train du bas berry. Le beau temps était de la partie, ce qui nous a permis de passer une magnifique journée.

Le **28 septembre**, comme chaque année, nous avons effectué une sortie brome sur la Commune de Vouzeron. De nombreux cervidés étaient au rendez-vous avec toujours ce spectacle extraordinaire. Cette soirée s'est terminée par un repas convivial au restaurant.

Bientôt 2019, le **vendredi 08 février 2019** aura lieu notre

assemblée générale qui se tiendra à la salle polyvalente de Nançay.

Notre grande randonnée annuelle se déroulera le **dimanche 17 mars 2019**. Nous comptons également sur vous pour la randonnée semi nocturne suivie d'un repas à la date du **samedi 29 juin 2019**. A noter que cette dernière fait dorénavant l'objet d'une inscription au calendrier des randonnées du Cher.

Mail de l'A.N.N.R. : annr-nancay18@orange.fr

Président : Eric DELHOUME, tél. 02 48 51 86 58, Trésorière : Arlette ARDAEN, Secrétaire : Sandrine DELHOUME.



TENNIS CLUB NANÇAY-NEUVY



Au programme...

- ✓ L'école de tennis avec notre professeur BE, 3 jours par semaine...
- ✓ Le loisir et la compétition avec les divers championnats par équipes mixtes, féminines et masculines; automne et printemps...
- ✓ 29 et 30 juin 2019 : phase régionale (qualificative pour les championnats de France) de beach tennis à la Boulasse (Neuvy)
- ✓ Les tournois de l'été à Neuvy en juillet et Nançay en août...

Et toujours...

Nos 5 courts extérieurs et la salle couverte pour vous proposer des créneaux horaires pour le loisir ou la compétition. Débutants ou confirmés, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Sébastien LENOIR 06 34 53 53 56, Franck GUILLAUME 06 98 86 78 45

Mail: TC2N.neuvy.nancay@gmail.com



HOLABIRD MEMORY TEAM

★★★★★



HOLABIRD MEMORY TEAM a tenu pour l'essentiel le programme adopté lors de son Assemblée Générale du 11 Mars 2018. Après avoir effectué la première sortie du 06 Mai sur les chemins de la voie Romaine et parcourir ceux de la région de Sancerre (cf Bulletin de l'été), la visite de la fête de la LOCOMOTION le 10 Juin à MELUN VILLAROCHE, a permis d'admirer, outre les présentations de véhicules civils de toutes catégories, un plateau de véhicules militaires exceptionnels, avec la présence de JEEP VILLAGE.

Le 14 Juillet a été l'occasion pour HOLABIRD de répondre à l'appel du Maire de MEHUN SUR YEVRE pour faire participer nos JEEP au défilé, et à la commémoration de cette fête Nationale, dans une ambiance très sympathique, conclu par un apéritif.

Le 22 Juillet nous avons repris les chemins de la région de BRINON, pique-niqué au bord de l'étang du Puy, avec un temps superbe permettant de rouler décapoté.

Enfin le 25 Août a été l'occasion de se rendre à la manifestation à CHARLY pour la première fois et découvrir une multitude de véhicules et un beau plateau de véhicules militaires.

Cette année, bien remplie dans nos activités de visite, a donné lieu également à la remise en état de deux JEEPS de membres de l'Association, représentant des travaux importants de restauration (train avant, boîtes de vitesse et transfert).

L'année 2019 sera plus particulièrement marquée par les commémorations du 75^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie, où HOLABIRD sera présent.

Si vous envisagez l'acquisition d'une JEEP, HOLABIRD pourra vous apporter son expérience pour faire le meilleur choix, et si vous en possédez déjà une n'hésitez pas à nous rejoindre: contacter notre Président Christian BESNARD (06 82 85 68 49), ou le Secrétaire Christian GRUAIS (06 80 56 88 84), nous serions très heureux de vous accueillir.



PROMOTION ANIMATIONS RURALES



Le second semestre 2018 fut riche en animations pour l'association P.A.R. (Promotion et Animations Rurales)

- **4 août** : Participation à la nuit des étoiles.
- **15 et 16 septembre** : Journées du Patrimoine
 - expositions de cartes postales représentant les commerces d'antan
 - exposé d'Arnaud BONNOT sur l'église St Laurian.
- **7 octobre** : Bourse toutes collections à Neuvy sur Barangeon.



Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918

Semaine du 3 novembre au 11 novembre : exposition à la Mairie « la vie à Nançay en 1914 » (Merci à Arnaud BONNOT)

* **3 novembre** : Défilé dans les rues du village (poilus en uniformes, attelages de chiens, attelages d'ânes, fanfare, gens du village en tenues d'époque).

* **5 novembre** : Diffusion du film « cessez le feu »



* **10 novembre** : Repas du poilu, suivi d'une évocation théâtrale de la guerre 1914/1918 (écrite par Pascal BIZE).



Noël 2018

Un grand merci à ceux qui ont participé à la mise en place des décorations de Noël du village (bénévoles, mairie, services techniques, commerçants, associations et particuliers).

Pour l'année 2019 :

- Fête de la musique en co-organisation avec Nançay Country, Journées du Patrimoine, Bourse toutes collections, etc...

L'association P.A.R. souhaite à tous les Nançayais et Nançayaises un joyeux Noël et une très belle année 2019. Alain URBAIN



LA MISE EN PLACE DES DÉCORS DE NOËL



DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOËL



ANALYSE DE L'EAU

Analyse de l'eau effectuée au forage de Champ de Grelet le 26 septembre 2018.
Conclusion sanitaire du prélèvement n° 00082061 : « eau conforme aux limites de qualité relatives aux paramètres contrôlés, mais ne respectant pas la référence de qualité pour la conductivité ».



Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type d'analyse : P1 Code SISE de l'analyse : 00083799 Référence laboratoire : LSE1809-17724

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,37	NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,73	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	8,45	°f				
Titre hydrotimétrique	8,3	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	4,8	mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	184	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	3,3	mg/L				250,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,07	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	3,7	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0,2	mg(C)/L				2,00
FER ET MANGANESE						
Manganèse total	<10	µg/L				50,00

ADMR

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

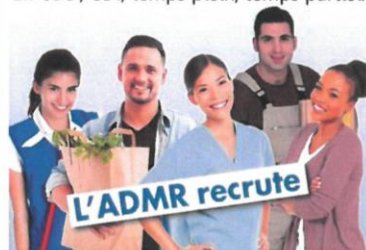
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

Vendredi 11	Vœux du Maire	Commune de Nançay
Vendredi 18	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne

FÉVRIER

Dimanche 10	Théâtre	L.C.A.
Vendredi 15	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne

MARS

Dimanche 3	Thé dansant	L.C.A.
Vendredi 15	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 16	Sortie cartographique	A.V.A.N.
Dimanche 17	Randonnée pédestre	A.N.N.R.

AVRIL

Samedi 6	Bal Country	Gym Country
Vendredi 12	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 21	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Lundi 22	Rando'Ânes	A.N.A.
Lundi 22	Concours de pêche	L.C.A.
Dimanche 28	Marché aux fleurs et exposition de véhicules	AVAN

MAI

Dimanche 12	Balade à énigmes	L.C.A.
Dimanche 12	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Vendredi 17	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne

JUIN

Dimanche 2	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Samedi 15	Gospel	L.C.A.
Vendredi 21	Fête de la musique	P.A.R./Nançay Country Dancers
Dimanche 23	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Samedi 29	Rando semi nocturne	A.N.N.R.

JUILLET

Dimanche 14	Feu d'artifice	Commune de Nançay
Samedi 20	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules

AOÛT

Samedi 10	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
Dimanche 18	12 ^{ème} Fête de l'Âne	A.N.A.
Samedi 24	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules

SEPTEMBRE

Dimanche 8	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Dimanche 29	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules

OCTOBRE

Vendredi 11	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 13	29 ^{ème} fête de l'automne	L.C.A.
Dimanche 27	Marché aux chrysanthèmes	

NOVEMBRE

Dimanche 3	Cabaret	L.C.A.
Samedi 9, dimanche 10, Lundi 11	Exposition véhicules portes ouvertes des Sablés	A.V.A.N.
Vendredi 15	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 23	Sortie cartographique nocturne	A.V.A.N.
Dimanche 24	Repas dansant	L.C.A.

DÉCEMBRE

Samedi 7	Concours de tarot	L.C.A.
Vendredi 13	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne

MAIRIE

Tél : 02.48.51.81.35 Fax : 02.48.51.80.60
Les horaires sont les mêmes que l'Agence Postale Communale.

Courriel : mairiedenancay@wanadoo.fr
Site officiel de Nançay www.nancay-sologne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. : 02.48.52.89.71

Réclamations au 3631



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :

Le lundi de 16 h à 17 h
du mardi au vendredi de 10 h 30 à 11 h 30
et de 16 h à 17 h
le samedi de 10 h à 11 h.

OFFICE DE TOURISME des Villages de la Forêt

ouvert

du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019

Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche et jours fériés
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

du 1^{er} avril au 31 octobre 2019

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche et
jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Site : www.nancay-sologne-tourisme.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Tous les premiers lundis du mois
(sauf juillet et août)



Ne sont pas ramassés : gravats, déchets verts,
amiante, produits liquides ou dangereux, pneus,
bouteille de gaz

ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des jours fériés prochains, le ramassage dans les écarts qui a lieu chaque mardi sera effectués les lundis : 24 et 31 décembre 2018, 29 avril, 6 mai, 27 mai, 12 août, 28 octobre, 23 décembre, 30 décembre 2019.

Le ramassage dans le bourg qui a lieu chaque vendredi sera effectué : jeudi 31 octobre.

INFOS PRATIQUES

LE BRUIT

L'usage d'engins bruyants
(tondeuses, tronçonneuses, etc.)

Particuliers :

est admis du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Professionnels :

est admis du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
le samedi de 8 h à 19 h
interdit dimanche et jours fériés.

Pour le bien-être de tous,
veuillez respecter ces horaires.

Le BRÛLAGE : C'est Interdit !

Art. 84 du « Règlement Sanitaire
Départemental » (RSD) type diffusé par la
circulaire du 9/08/1978, et aussi rappelé
dans la circulaire du 18/11/2011.

TÉLÉPHONES UTILES

Samu : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison : 02.47.64.64.64

Gendarmerie : 02.48.53.08.85

ERDF dépannage : 0 810 333 018

Véolia eau : 0 969 323 529

Médecin (Nançay) : 02.48.51.83.05

Pharmacie (Neuvy) : 02.48.51.66.09

Infirmières :

C.PIERRY :

02.48.51.92.88 / 06.30.70.99.52

J.MAJERUS :

02.48.51.88.57 / 06.81.61.24.39

TRANSPORTS

RODOLPHE TAXI : 06.74.83.12.01

TAXI NANÇAY : M. Gasarasi, 06.80.14.68.75

REMI (remplace Lignes 18) : 0 800 101 818

Possibilité d'aller à Bourges tous les jours.

BIBLIOTHÈQUE horaires d'ouverture :

Mercredi de 14 h à 15 h,

Vendredi de 10 h 30 à 11 h 30.

Déchetterie à Neuvy-sur-Barangeon

Lundi : de 13 h 45 à 17 h 30

Mardi : fermée

Mercredi, jeudi : de 8 h 45 à 12 h

Vendredi : de 14 h 15 à 17 h 30

Samedi : de 8 h 45 à 12 h.